

M. Etienne Bégin s'est chargé de nous donner, autant que possible, les nouvelles d'Europe.

Le 4 du courant, comme il a été annoncé a eu lieu la distribution solennelle des prix. On trouvera à notre première page, une liste de ceux qui ont été couronnés.

ELECTION DES OFFICIERS DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

Président M. Hubert Girroir.
Vice-président . . M. Charles Buckley.
Secrétaire M. Etienne Bégin.
Trésorier M. James Quinan.

Conseillers. { M. Joseph Delisle.
M. Elzéar Michaud.
M. Pierre Roussel.

MEMOIRES D'OUTRE-TOMBE. (Suite)

Je crois que Mr. Châteaubriand eût mieux consulté les intérêts de sa gloire en suivant l'exemple que lui avait laissé saint Augustin. L'auteur des *Confessions* avait aussi peint le premier tumulte des sens, il avait révélé les fautes qu'il avait commises dans le temps de sa jeunesse. Mais avec quelle force il exhale ses sentiments de honte et de repentir ! Au milieu de descriptions des plus animées, quels retours touchants vers Dieu ! quelle pudeur, quelle décence d'expressions ! quel style chaste et chrétien ! son récit, pour être empreint de gravité, ne perd rien de son charme. Il raconte pour condamner, et la morale et le goût applaudissent à cette haute et heureuse inspiration.

Mais qui approuvera cette phrase qui a sans doute échappé à notre auteur dans un moment d'étrange distraction : " Dans la vie pesée à son poids léger, unie à sa courte mesure, dégagée de toute piperie, il n'est que deux choses vraies : la religion avec l'intelligence, l'amour avec la jeunesse. " Etrange alliance de mots ! Pourrait-on mettre ainsi sur une même ligne la vertu et la passion, l'ordre et le dérèglement, ce qui attache à Dieu et ce qui en sépare, ce qu'il faut croire, aimer, pratiquer, et ce qu'il faut fuir, combattre, réprimer ? En vérité Mr. de Châteaubriand, qui ne se lassait pas de corriger ses œuvres, même dans les derniers temps de sa vie, n'a pas assez corrigé ses *Mémoires*.

(à continuer.)

NOTICE HISTORIQUE SUR LA PAROISSE DE ST JOACHIM, DANS LA CÔTE DE BEAUPRÉ.

(suite et fin.)

Pour éterniser au pied du Cap-Tourmente, comme à Québec, le souvenir de

sa sollicitude en faveur de la jeunesse Canadienne, Mgr. de Laval résolut de fonder 6 pensions à St. Joachim. Lorsqu'il donna au Séminaire tous ses biens en 1680, il s'était réservé le pouvoir de porter de 8 à 12 les pensions qu'il avait d'abord fondées dans le Petit Séminaire de Québec. Il convint avec les directeurs que ces pensions seraient appliquées à des élèves de St. Joachim, au nombre de 6, parce qu'on les traitait avec moins de dépense. Ces enfants dit le contrat (8 juin 1693), doivent être du pays, de bonnes mœurs, propres au travail ; ils seront choisis par les supérieurs et directeurs, pour être nourris, entretenus et instruits aux bonnes mœurs, à la piété, à lire, à écrire, et formés au travail ou à quelqu'un des métiers qui s'y exercent jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de 18 ans, auquel âge ils sont capables de gagner leur vie, d'être pris à gage et de n'être plus à charge au Séminaire . . Le Séminaire devra en outre nourrir et entretenir avec eux une personne capable de les nourrir et instruire . . Il aura aussi la liberté de prendre des enfants pour élever au travail au lieu des étudiants [du Petit-Séminaire de Québec], dans la même proportion de 6 pour 4. En tout cela, ne sera tenu de consulter que le Séminaire de Paris. "

Cet exemple trouva un imitateur dans M. Soumande, directeur de l'établissement. Le 17 Juin de la même année, ce zélé prêtre " ayant considéré l'avantage et le bien spirituel et temporel que retirent les pauvres enfans de ce pays que le Séminaire de Québec fait élever en sa terre du Cap-Tourmente, tant par l'éducation, piété, instruction de lettres et bonnes mœurs qui leur y sont données, que par les travaux ou métiers qu'ils y apprennent, pour le bien de leur établissement. . . " fonda trois pensions à perpétuité, aux mêmes conditions que Mgr. de Laval.

Il donna d'abord 8000 livres, auxquelles il en ajouta 4000 en 1695, à la seule condition que tous les élèves du Cap-Tourmente diraient chaque jour en commun le petit office de l'Immaculée Conception.

En 1701, il donna encore 8000 livres pour fonder un maître et engager le Séminaire à faire instruire les trois élèves fondés en 1693, dans un commencement d'humanité afin qu'ils devinssent propres à être maîtres d'école (c). Cette nouvelle fondation fut hypothéquée spécialement sur les fonds du Petit-Pré.

(c) Voilà bien la première école normale du Canada.

L'année suivante, ayant considéré qu'il y avait dans le pays encore plus besoin de prêtres que de maîtres, et qu'il était très-difficile d'en avoir de France, il fut convenu, le 27 Septembre 1701, qu'au lieu de 3 enfans, le Séminaire ne serait tenu d'en élever que 2 qui seraient instruits et poussés aux études jusqu'à l'état ecclésiastique exclusivement.

Ce vertueux prêtre mourut le 19 avril 1705, à l'Hôtel-Dieu. Des lettres du temps disent qu'il était un habile architecte que l'on consultait dans tout le pays.

L'incendie du Séminaire de Québec, en 1701, obligea de réduire à 6 le nombre des élèves de St. Joachim parce que le Séminaire avait besoin de toutes ses ressources pour se relever. Dès que l'édifice eût été réparé, Mgr. de Laval, qui aimait un peu trop à bâtir, songea à jeter au Château-Richer les fondemens de deux nouvelles maisons très-vastes. L'une était destinée aux Sœurs de la congrégation et pouvaient loger 40 pensionnaires.

L'autre édifice qui devait même avoir 150 pieds de long serait devenu le séjour des élèves du Cap-Tourmente. Mgr. de Laval pensait qu'ils y seraient plus à portée de la ville et dans un endroit plus sain à cause de son élévation. L'ouvrage fut interrompu par le second incendie du Séminaire en 1705 ; et la mort de Mgr. de Laval arrivée trois ans après, le fit abandonner pour toujours. On en voit encore les fondations près de l'église du Château-Richer. [d]

Le pensionnat du Cap-Tourmente privé de l'appui de Mgr. de Laval, ne fit que languir jusqu'en 1715. Le défaut de maîtres et de moyens, la difficulté de faire des études à certains élèves tandis que les autres apprenaient des métiers ou travaillaient à la terre forcèrent les directeurs à le fermer. Tous ces enfans furent renvoyés, à l'exception de 4 que l'on jugeait propres à faire leurs études et, avec l'avis du Séminaire de Paris, selon les actes de fondation, les pensions furent transférées à Québec. Plusieurs faits consignés dans les *Annales du Petit Séminaire*, prouvent que les pensionnaires de Québec allaient passer leurs vacances à St. Joachim. Dominique Migeon, âgé de 11 ans, se noya devant le Cha-

(d) M. Bouchette [*Topographie du B. Canada*, p. 573] fait sur ces ruines un roman en forme. C'était, selon lui, un monastère de fiers Récollets qui, armés de pied en cap, auraient voulu chasser les anglais du Canada, et par leur témérité auraient attiré la ruine de leur habitation. Le fait est qu'il n'y a jamais eu de monastère franciscain dans la côte de Beaupré.